

Le Journal du tri

www.teamrecyclage.fr



À la une !

BIODÉCHETS : RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME !

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGEC) de 2020 a fixé des objectifs de tri à la source des biodéchets, afin de les orienter vers une boucle vertueuse de valorisation et de retour au sol.

Basée sur le bon sens, la loi prévoit depuis le 1^{er} janvier 2024 que tout le monde dispose d'une solution de tri.

C'EST QUOI UN BIODECHET ?

Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts. À l'origine, ils sont issus du monde végétal : des fruits, des légumes, des fleurs, des arbustes, des arbres, qui ont poussé grâce aux nutriments et à l'eau puisés dans le sol, à la lumière et à l'oxygène.



Édito

n°24

Octobre 2025

Un des principaux objectifs de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGEC) : donner une seconde vie aux biodéchets et assurer leur retour à la terre grâce notamment au compostage.

Notre département est ultra-rural, avec des pratiques paysannes de production alimentaire, de nourrissage des animaux domestiques, avec des espaces disponibles... Mais la réalité, c'est 36% de biodéchets (déchets alimentaires et déchets végétaux) dans nos ordures ménagères, comme à peu près partout en France, dont environ 10% de gaspillage alimentaire.

Cela représente chaque année environ 7 000 tonnes de biodéchets collectées et transportées en mélange sur le site départemental de traitement des déchets ménagers de Redoundel. Là, après un processus de fermentation/stabilisation ne permettant pas de retour au sol, en raison de la présence de nombreux indésirables (essentiellement plastiques et verres), le résidu de traitement, bien que réduit de moitié par les pertes en eau et la dégradation matière, est finalement enfoui.

La réalité, c'est aussi la loi AGEC de 2020, dont l'objectif est de proposer à tous les lozériens une solution de tri et de valorisation de leurs biodéchets. Car pour valoriser cette matière organique et assurer son retour au sol, la seule solution est de la trier, de la séparer du reste des déchets.

La place de la matière organique, c'est dans l'assiette, dans le ventre et dans le sol, pas dans la poubelle ! Nous allons donc écrire ensemble, avec vous tous et les collectivités en charge de la collecte des déchets, un nouveau récit autour de solutions simples pour :

- moins gaspiller ;
- réduire et donner une nouvelle vie aux biodéchets, avec des solutions de proximité comme le compostage individuel et collectif, ou le compostage centralisé sur le site de Redoundel de biodéchets triés à la source ;
- assurer un retour au sol maximal de cette matière organique.

Rien ne se perd, tout se transforme !

Vous souhaitant une bonne lecture.
Alain ASTRUC, Président.

Déchets alimentaires



Épluchures de fruits et légumes



Restes de repas



Sachets de thé, marc de café



Pain rassis



Coquilles d'oeuf



Fleurs fanées, essuie-tout

Déchets verts



Feuilles mortes



Branchages

LES BIODECHETS, COMBIEN ÇA COÛTE ?

Dans les ordures ménagères

- 👎 Transport
- 👎 Traitement
- 👎 334 €/tonne



Dans les déchèteries

- 👎 Transport
- 👍 Valorisation du broyat en agriculture
- 👎 97 €/tonne



BIODECHETS

1

Dans les composteurs individuels

- 👍 Pas de transport
- 👍 Utilisation pour améliorer la qualité des sols et nourrir les plantes
- 👍 0 €/tonne (hors matériel)



TRIER ET COMPOSTER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous l'aurez compris, la première étape se déroule dans votre cuisine. C'est ici que sont générés les déchets alimentaires issus aussi bien de la préparation des repas, que des restes de repas ou de denrées abîmées. Pour leur assurer un avenir vertueux et boucler la boucle du cycle naturel, il est nécessaire de les séparer des autres déchets, voire d'un éventuel emballage.

C'EST TOUT BÉNEF' LE COMPOSTAGE PERMET :

- de réduire le poids de sa poubelle d'ordures ménagères
- de réduire les transports et autres manipulations, et donc les émissions de CO₂
- de rendre à la terre la matière organique pour un sol vivant
- de se passer des engrains pétro-chimiques



QUE METTRE DANS MON COMPOSTEUR ?

Si vous disposez d'un jardin et si vous souhaitez composter (en tas ou dans un composteur), voici comment l'alimenter :



Épluchures de fruits et légumes



Restes de repas



Sachets de thé et marc de café



Pain rassis (en morceaux)



Coquilles d'oeuf



Fleurs fanées



Feuilles mortes entières ou broyées à la tondeuse



Petits branchages (coupés à la main ou broyés à la tondeuse)

LES RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

1 volume de matière humide



Au moins 1/2 volume de matière sèche



Équilibrer les apports entre matière sèche (feuilles, broyat, petits branchages) et matière humide (déchets alimentaires)



Aérer de temps en temps pour apporter de l'oxygène



Surveiller l'humidité et arroser légèrement si besoin



Découper, broyer, écraser les gros éléments pour faciliter leur décomposition

COMPOSTAGE ENTRE VOISINS-ES

Le Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère et le Syndicat Mixte La Montagne ont développé le compostage partagé entre voisins-es.

Quelques 36 sites sont déjà en activité.

Vous trouverez sur notre site teamrecyclage.fr, la carte des sites de compostage partagé et le guide du compostage entre voisins-es, dans la rubrique « réduire-ses-dechets/composteur ».



UN TEST POUR COLLECTER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Pour les lozériens n'ayant pas de jardin ou ne souhaitant pas composter chez eux, une solution de tri et de collecte doit être envisagée. C'est ainsi qu'un test est en cours dans les communes de Saint-Alban-sur-Limagnole et Peyre-en-Aubrac, pour collecter les déchets alimentaires grâce à des bornes d'apport volontaire. Cette expérimentation va également être déployée dans les prochaines semaines sur certains quartiers de Bourgs sur Colagne, Marvejols et Mende.

Les professionnels peuvent également choisir de composter leurs déchets alimentaires, ou d'en confier la gestion, après tri, à un prestataire public ou privé.



AU JARDIN, COMMENT RECYCLER SUR PLACE SES VÉGÉTAUX ?

Vous voulez gagner du temps et arrêter les allers-retours à la déchèterie ? Pourquoi ne pas essayer une ou deux astuces pour garder les végétaux au jardin et les recycler en haie sèche ou en paillage ?

- 1 Espace détente, de jeu ou de passage :** tondu entre 5 et 8 cm, la température est plus fraîche au sol et l'herbe reste plus facilement verte. La tonte est laissée sur place, ou ramassée pour être utilisée en paillage au potager ou sous les haies.
- 2 Prairie fleurie :** tondue (à 10 cm) en juillet, après la floraison. Garde-manger des insectes pollinisateurs et zone de refuge pour les insectes et petits mammifères, ce sont des fleurs locales ensemencées naturellement.
- 3 Hôtel à insectes :** avec du bois mort, en tas ou bien rangé. Le gîte idéal des insectes et petits mammifères comme le hérisson, très utile au jardin.
- 4 Haie sèche :** pour recycler les tailles, les rameaux ou les branchages trop gros, en les empilant ou en les entrelaçant. Elle peut servir de brise-vue, de brise-vent ou encore de tuteur. Cette haie sèche deviendra à terme une haie vivante.
- 5 Paillage :** pour recouvrir le sol, éviter la pousse des herbes indésirables et garder l'humidité. Il peut être réalisé avec de la tonte sèche ou fraîche, des feuilles mortes, du broyat de tondeuse et utilisé au potager, autour des arbres ou pour matérialiser une allée.
- 6 Compostage :** en tas, dans un composteur fait maison ou acheté. Il permet de réaliser un engrais à partir des déchets alimentaires et des végétaux du jardin, et enrichira le sol pour des végétaux bien nourris.
- 7 Tour à feuilles ou stockage de matière sèche :** pour avoir à portée de main une réserve de feuilles, de végétaux broyés à la tondeuse ou de petits branchages, afin d'alimenter le composteur et assurer l'équilibre matière sèche/matière humide.

Des fiches et guides pratiques sont à télécharger sur teamrecyclage.fr





ET SI RÉPARER DEVENAIT UN RÉFLEXE MALIN ?

Bon pour la planète, bon pour le porte-monnaie !

Saviez-vous qu'une maison abrite en moyenne 2,5 tonnes d'objets ? Derrière cette accumulation se cachent 45 tonnes de matières premières extraites, transportées et exploitées. Imaginez un éléphant entier pour chaque foyer, c'est le poids invisible de nos objets !



En Lozère, 52 artisans sont labellisés Répar'acteurs dans différents domaines : électroménager, textile, vélos, informatique...

Retrouvez-les sur : artisanat.fr/annuaire-repar-acteurs



L'INDICE DE DURABILITÉ



Vous souhaitez connaître la réparabilité de votre téléviseur ou de votre lave-linge ? L'indice de durabilité, noté de 1 à 10, vous permet de le faire et de favoriser l'éco-conception.

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS DU 22 AU 30 NOVEMBRE



Le SDEE vous propose quatre visites pédagogiques du site départemental de traitement des déchets de Rédoundel.



Samedi 22 novembre à 10h et à 14h

Mercredi 26 novembre à 10h et à 14h



À Rédoundel
48000 Badaroux

Inscription obligatoire sur teamrecyclage.fr rubrique « Visiter »

Venez découvrir et échanger sur le devenir de vos ordures ménagères !



Le Journal du tri

LE JOURNAL DU TRI

Informations & contact

Mail : contact@teamrecyclage.fr

Numéro Vert : 0800 88 12 05 (gratuit)

www.teamrecyclage.fr

